



Paris, le 22 novembre 2007

A Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université
A la Conférence des Présidents d'Université

Cher(e) Collègue,

Depuis maintenant plusieurs semaines, la mobilisation s'amplifie dans les universités contre les modifications d'organisation des établissements universitaires qu'introduit la loi LRU et contre le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche adopté le 16 novembre dernier. La revendication d'abrogation de la LRU trouve un écho profond dans la communauté universitaire. Le malaise vient de loin ; il s'accompagne de propositions fortes pour une autre organisation, scientifiquement et démocratiquement plus efficace de l'enseignement supérieur de notre pays. En sont la preuve les nombreuses initiatives prises dans les établissements (assemblées générales, votes de motions dans les CA, dans les trois conseils), au CNESER, au CSRT, à la CP-CNU, voire dans de nombreux forums où nous nous sommes parfois retrouvés.

L'adoption de la loi et sa promulgation en plein milieu des vacances universitaires n'ôtent rien à ces analyses, à ces propositions qui reflètent l'engagement d'un grand nombre de personnels, d'étudiants, d'organisations en faveur du service public universitaire. Chacun de vous en tant que président d'université, tout comme la CPU dans son ensemble, aussi bien que notre organisation syndicale, avec des champs de responsabilité certes distincts, nous nous devons d'en tenir compte.

La situation aujourd'hui est à la fois contrastée et difficile. Le SNESUP a le souci du respect du travail et du droit à l'expression démocratique de tous ceux qui, étudiants ou personnels, doivent pouvoir tenir leur place dans des établissements universitaires ouverts. L'intransigeance du gouvernement, son refus d'entendre les organisations syndicales d'enseignants-chercheurs et d'enseignants, de BIATOSS -alors que la Ministre instrumentalise des rencontres avec la CPU et les organisations étudiantes- sèment la confusion, voire génèrent des troubles. Cela conduit en particulier à occulter les raisons profondes des inquiétudes et des revendications. Ces revendications portent légitimement sur les statuts des personnels, sur les conditions de recrutement des enseignants-chercheurs, sur la collégialité dans le partage des responsabilités, sur l'enracinement équitablement réparti dans notre pays des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans leurs multiples finalités, en particulier l'articulation forte de la recherche et des formations. Elles refusent toute forme de désengagement de l'Etat. Les formes de « criminalisation » de toute contestation, le recours abusif aux forces de police ou aux fermetures administratives infondées, ne sont pas de nature à rendre le débat et les modalités d'action sereins. Nous nous élevons contre de trop nombreux cas de fermetures administratives, souvent indûment prolongées au mépris des étudiants et du droit au travail des personnels, et contre les interventions, parfois féroces des forces de l'ordre, en dépit de toutes les traditions universitaires.

Il nous appartient aux uns et aux autres d'œuvrer au débat et à l'expression démocratique dans les établissements.

C'est le sens de l'appel que le SNESUP rend public aujourd'hui mercredi 21 novembre, au lendemain d'une forte journée d'action (grève et manifestations pour les services publics, l'emploi public et, dans notre secteur, contre la loi LRU et le budget 2008, en trompe-l'œil). Notre organisation syndicale appelle à organiser partout en France mardi 27 novembre les débats les plus larges au sein des établissements universitaires sur la loi LRU et sur les propositions alternatives qu'il convient de soutenir. Le SNESUP souhaite que chaque président d'université s'associe à cette démarche qui s'inscrit dans les traditions et les pratiques universitaires. Elle peut prendre la forme la forme d'une journée banalisée ou d'une journée portes ouvertes.

Cela nous semble de nature à engager l'ensemble des universitaires pour la transformation de l'enseignement supérieur, que nombreux nous appelons de nos vœux. Celle-ci doit être élaborée collectivement. Les présidents d'université et la CPU ne peuvent pas imposer leur avis à la communauté universitaire.

Bien sincèrement.

Jean FABBRI
Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56. — Courriel : sg@snesup.fr